

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 juin 2023 - 20h30**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, BADIER Aimée, NOTTON Annie, FOURNIER Christophe, BOUCHON Dominique, BARTH David, CHARIERE Céline, DECAY Camille, DUBREUIL Meryem, DUMAS Jacques, FARJAT Alexis, GOYFFON Geneviève, GUILLON Magalie, MORELLET Jacques, POMMEREL Christian,

Excusés : MILET Gaétan, JOSSERAND Christelle pouvoir à Christian POMMEREL, POUPLIER Jean- Noël pouvoir à Jean-Michel GIROUX

Absent : BOLLIET Alexis

Convocation du 13 juin 2023

Secrétaire de séance : CHARIERE Céline

Le Conseil Municipal a :

- APPROUVÉ les procès-verbaux du 13 avril 2023 et du 24 avril 2023
- AJOURNÉ le dossier de l'Association Foncière Pastorale. Les élus ont pris connaissance des avis des propriétaires et des trois scénarios possible à savoir :
 - 1/ Abandon du projet.
 - 2/Poursuite du projet sur un périmètre réduit pour tenir compte des avis des propriétaires et des trois chefs d'exploitations intéressés.
 - 3/Poursuite du projet sur la totalité du périmètre.

Avant de se prononcer, le conseil souhaite que d'ici l'automne la chambre d'Agriculture fasse une proposition technique et financière pour la phase de création si celle-ci devait avoir lieu sur un périmètre réduit.

- AUTORISÉ le Maire à signer le marché de travaux pour la mise en séparatif de l'Avenue Sérullas avec l'entreprise BRUNET TP pour un montant de travaux s'élevant à 219 263,05 € HT en s'engageant à respecter la charte de qualité pour ces travaux.

- DÉCIDÉ l'acquisition d'un véhicule Renault Trafic au prix de 19 000.00 € TTC année 2017 -57 000 km en remplacement du véhicule Ford Transit du service technique devenu vétuste.
- AUTORISÉ deux décisions modificatives budgétaires :
 - Financement de l'alimentation électrique de la future station de Champeillon : 39 125 ,00 € nécessitant des transferts de crédits pour permettre le règlement de la facture au SIEA (budget Assainissement)
 - Reprise du véhicule Fiat : Produit de cession Dépenses / Recettes : 6000,00 €
- VALIDÉ le nouveau montant d'attribution de compensation proposé par la communauté de communes soit 366 711,00 €
- VALIDÉ les projets suivants :
 - installation de deux caméras de vidéo-surveillance (une sur l'ancienne maison médicale Avenue de la Résistance et la deuxième sur la Place du 19 mars 1962 filmant le parking du cimetière, du gymnase, la Rue Verchère et Chemin des Terres d'Ain) pour un montant de 19 731.06 € TTC
Des demandes de subvention vont être déposées auprès de la Région (8221,27 €) et le Département (4932,76€) soit un autofinancement de 6577,03 €.
 - Achat de deux défibrillateurs qui seront installés à Leymiat et à Allement pour un montant de 3967,20 € TCC (pose comprise) subventionnés à hauteur de 1322 ,40 € par l'État. Une demande d'aide a également été déposée auprès de Groupama.
 - Sécurisation du groupe scolaire par la pose d'une clôture et de portails pour un montant de 20 000 € TTC subventionné par l'État et la Région, laissant un autofinancement de 4000 €.
- AUTORISÉ la signature d'une convention avec la Préfecture pour la mise à disposition de matériel dans les locaux de la mairie pour l'ouverture du service « Cartes d'identité / Passeports ».
- DÉCIDÉ l'acquisition d'un logiciel de prise de rendez-vous électronique afin de permettre aux usagers de prendre un rendez-vous en mairie pour l'acquisition ou le renouvellement de leur titre d'identité.

- **AUTORISÉ** la modification du tableau des emplois communaux suite à l'embauche d'un agent contractuel à mi-temps pour le service Cartes d'Identité / Passeports.
- **ACCEPETÉ** la mise en place de répartiteurs des frais de chauffage à la gendarmerie afin d'individualiser les charges de chauffage. Il convient de signer un contrat avec la société ISTA retenue pour la mise en place de ces équipements pour un montant de 528.12 € TTC, répercuté comme charge locative auprès de la gendarmerie.
- **ADOPTÉ** le niveau règlement de la Bibliothèque Anne de Chypre modifié sur demande des services du Département.
- **VALIDÉ** le projet de convention avec les communes de résidence des élèves non poncinois scolarisés au groupe scolaire des terres d'Ain pour la prise en charge des frais de fonctionnement.
Il s'agit des Communes de Challes la Montagne / St Alban / Leyssard / Serrières sur Ain et Mérignat, qui n'ont pas d'école dans leur commune et dont les enfants sont scolarisés d'office à Poncin ;
soit des communes ayant accepté par dérogation, l'inscription d'un de leur élève au groupe scolaire des Terres d'Ain.
- **AUTORISÉ** le maire à signer le contrat proposé par l'Association « Les Dindes de Bamako », pour une animation le 14 Juillet lors de la retraite aux flambeaux pour un montant de 500,00 €.

Clôture à 22h00

J-M GIROUX,
Maire

INFORMATION :

VENDREDI 14 JUILLET

Cérémonie commémorative :

- 11h30 Rassemblement au monument aux morts
- Discours du maire
- Dépôt de gerbe
- Vin d'honneur au foyer Rural

Festivités nocturnes :

- Rassemblement devant le foyer logement la Fruitière à partir de 21h00 pour la distribution des lampions. Départ de la retraite aux flambeaux à 21h30 avec une animation musicale et danse
- 22h30 spectacle pyrosymphonique dans l'enceinte du gymnase
- Bal populaire gratuit sur la Place Bichat.